

Le droit de publication lycéen : 20 ans après



Partenaires de la Fondation Varenne pour le [Concours National des Journaux Scolaires et Lycéens](http://www.cnjs-varenne.org/) (<http://www.cnjs-varenne.org/>), l'association Jets d'encre, le Clemi et le [réseau de la Vie lycéenne](http://www.education.gouv.fr/vie-lyceenne) (<http://www.education.gouv.fr/vie-lyceenne>) au sein du Ministère de l'Education Nationale organisent cette année, à l'occasion du 20ème anniversaire du droit de publication des lycéens, des rassemblements et des événements de soutien et de promotion de la presse lycéenne. Au programme de ces "20 piges" : de nombreuses actions et rencontres pour témoigner de la vitalité de ces jeunes plumes qui ont la voix qui porte...

En novembre 2007, un lycée du 8ème arrondissement de Paris est le théâtre de blocages contre la loi Pécresse. Le journal des élèves couvre alors l'événement. Avant sa diffusion au sein de l'établissement, la rédaction décide, en toute liberté, de consulter le proviseur adjoint sur le contenu des articles. Une démarche à laquelle les rédacteurs ne sont pas tenus depuis la circulaire de 1991 sur la liberté de publication des journaux lycéens. Mais, dans ce climat de confiance, le geste est apprécié. Pourtant, le proviseur adjoint tique sur une expression dans le papier consacré au mouvement de blocage : elle met en cause la direction et dénonce la *"lâcheté de l'administration"* dans la gestion du conflit, visant nommément le proviseur et son adjoint. Blessés, ils expriment leur désaccord, évoquant le prosélytisme politique. Après avoir pris contact avec le Clemi et Jets d'encre, les deux parties s'accordent et la phrase est retirée. En outre, pour maintenir le dialogue, un débat est organisé sur le thème "Libertés et responsabilités d'un journal lycéen". La rédaction du journal lycéen et l'équipe enseignante sont ainsi invitées à réfléchir sur le rôle d'un journal lycéen, sur ses droits et ses responsabilités. La morale de l'histoire ? C'est le proviseur adjoint qui la livre dans un entretien accordé à Olivier Bourhis, de l'association [Jets d'encre](http://www.fondationvarenne.com/fondation/partenariats/les-partenaires-acad%C3%A9miques) (<http://www.fondationvarenne.com/fondation/partenariats/les-partenaires-acad%C3%A9miques>), et Pascal Famery, du [Clemi](http://www.fondationvarenne.com/fondation/partenariats/les-partenaires-acad%C3%A9miques) (<http://www.fondationvarenne.com/fondation/partenariats/les-partenaires-acad%C3%A9miques>), deux partenaires qui œuvrent pour la défense de la presse lycéenne : *"Pour moi, le droit d'opinion et le devoir d'information sont premiers, le refus du prosélytisme intervient comme le barrage contre les abus. La neutralité de l'enseignement concerne avant tout les enseignants dans leurs rapports aux élèves. La liberté éditoriale des journalistes lycéens permet de son côté une parole engagée, mais il leur appartient de préserver le pluralisme en offrant d'accueillir d'autres points de vue que le leur"*.

"Sans autorisation ni contrôle préalable"

Il y a plus de 20 ans, cette médiation n'aurait sans doute pas été possible. Ou alors, aurait-elle conduit à une impasse

? Car, depuis 1991, une circulaire du Ministère de l'Education Nationale reconnaît aux lycéens le droit de créer, dans leur lycée, un journal dont la publication, libre et indépendante, n'est soumise à "aucune autorisation ni contrôle préalable". En contrepartie, les journalistes lycéens s'engagent à se conformer aux règles déontologiques propres au journalisme. Plus qu'une charte, c'est un véritable contrat qui a été passé.

Sur la base du dernier recensement de l'Education Nationale de 2001, la presse lycéenne en France reste stable avec près de 480 journaux. Une vitalité qui n'est pas sans difficultés. Dont la première est de donner, selon les mots du fondateur du Clemi, Jacques Gonnet, "*un statut à ceux qui n'ont pas de position dominante*". Car les jeunes qui s'engagent dans un journal lycéen sont-ils journalistes ou lycéens ? La question a été posée par [Emmanuel Davidenkoff](http://www.france-info.com/chroniques-modes-de-vie-education-2011-04-04-la-presse-lyceenne-en-liberte-surveilee-527621-81-133.html) (<http://www.france-info.com/chroniques-modes-de-vie-education-2011-04-04-la-presse-lyceenne-en-liberte-surveilee-527621-81-133.html>), directeur de la rédaction du magazine L'Etudiant, lors d'une conférence à "20 piges !", le forum régional des journaux lycéens d'Ile-de-France qui s'est tenu le 30 mars à Paris. Une opportunité de prendre le pouls de ce média d'expression lycéenne et de favoriser, au travers de tables rondes, les échanges entre les élèves, la communauté éducative et les institutions. Notamment sur la question fondamentale de l'intérêt de faire un journal lycéen.

Le point de vue d'une génération

Les participants ont été interpellés sur leurs propres motivations : en quoi est-ce utile de faire un journal lycéen ? D'abord, pour Dominique Versini, Défenseure des Enfants, qui fait référence à l'article 12 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le journal exprime le point de vue d'une génération "*qui a quelque chose à dire*" même si elle n'est pas toujours "*prise au sérieux à 17 ans*", comme l'a écrit Rimbaud. C'est un espace d'expression où s'exerce le droit d'opinion comme un contre-pouvoir. Rencontré en marge des tables rondes à "20 piges !", pendant le déjeuner à la cantine, un lycéen confie que son activité au journal lui permet de "*mettre les idées en forme*", de construire une argumentation. Dès lors, pour la proviseure d'un lycée, il faut "*non seulement entendre l'avis des lycéens mais aussi en tenir compte*". Sinon, comment valoriser leur "*besoin d'écriture*" qui répond lui-même à une envie de "*partager une passion avec des amis*", celle du journalisme ?

Créer un climat de confiance

En outre, le journal lycéen donne de la transparence aux mots. Dominique Versini reconnaît que "*l'expression des jeunes n'est pas toujours facile pour des adultes*". Interpeller le lecteur, travailler à ce qu'ils soient lus, livrer une parole accessible : telle est leur gageure ! Ensuite, de quoi vont-ils parler ? Existe-t-il une ligne éditoriale dans un journal lycéen ? Certains rédacteurs s'étonnent de n'intéresser personne lorsqu'ils privilégient dans leurs articles des sujets de société plutôt que des ragots de potache. "*Peut-on parler de tout ?*" se demandent quelques uns. De la cantine, sujet fétiche, aux profs, souvent raillés ? Où sont les limites du prosélytisme ? "Tout dire, tout publier ?" : la problématique a été discutée au Forum des médias lycéens de Bretagne dont c'était la première édition le 15 février dernier. Autour de la table, Daniel Pouzadoux, Président de la Fondation Varenne, a cité Luc Ferry qui, face aux lauréats des [Prix Varenne 2010](http://www.fondationvarenne.com/concours/remises_prix/remise-de-prix-journalistes-et-th%C3%A8ses-2010) (http://www.fondationvarenne.com/concours/remises_prix/remise-de-prix-journalistes-et-th%C3%A8ses-2010) de Journalisme, recommandait de ne pas se contenter de l'alibi déontologique pour défendre ses opinions. Mais aussi faire preuve d'intelligence et de réflexion, de veiller à la fiabilité des sources.

A l'instar de la presse professionnelle, les journaux lycéens peuvent – et doivent – capter l'air du temps, couvrir les préoccupations internes de leur école aussi bien que les débats d'actualité, mais sans céder à la polémique assassine qui risque d'engager leur crédibilité et les faire tomber dans le piège de la diffamation, un délit de presse. Ou, à défaut, de leur mettre à dos enseignants et chefs d'établissements. Générer du débat, au sein de la rédaction, de la direction ou des salles de cours, oui. Etablir un climat de confiance pour créer du lien, oui. Déclencher des conflits, non. Le journal lycéen pousse aussi les jeunes à prendre la mesure des choses.

Esprit d'équipe et de citoyenneté

C'est aussi une véritable formation accélérée qui nourrit l'esprit d'équipe. Dans un journal lycéen, la jeune Eve écrit : "*Les rédacteurs peinent à construire une équipe motivée, soudée et structurée. Pour Grâce, rédactrice en chef du*

P'tit Pablo, le journal est maintenant en danger à cause de conflits internes". Le journal lycéen serait-il une école dans l'école ? L'occasion de se confronter aux points de vue des autres ? De respecter des délais, assumer des choix ? Toute rédaction est une aventure humaine où l'échange dans la diversité est primordial.

Aventure humaine mais aussi citoyenne. Inspecteur général de l'Education Nationale, Gérard Mamou demande : "*Le lycéen est-il un pré-citoyen ou un citoyen à part entière ?*" Autrement dit, pour paraphraser Spinoza, il ne naît pas citoyen, il le devient. Le journal lycéen ferait donc partie de ce projet éducatif qui vise à éveiller l'esprit critique des jeunes sur une société plus juste. Les pousser à se poser les bonnes questions. Et, pourquoi pas, répondre à une vocation.

Un combat quotidien

De l'avis unanime, faire vivre un journal lycéen est un "*combat quotidien*" qui n'est pas sans difficultés. Au regard d'une [exposition en ligne \(http://20pigeslexpo.cleml.org/\)](http://20pigeslexpo.cleml.org/) du Cleml sur des extraits de journaux lycéens des années 1990 et 2010, défendre la liberté d'expression lycéenne n'a pas été de tout repos. Et elle ne l'est toujours pas, à en juger les chiffres de l'[Observatoire des pratiques de presse lycéenne \(http://www.obs-presse-lyceenne.org/\)](http://www.obs-presse-lyceenne.org/). D'après une récente étude menée auprès de 240 rédactions lycéennes, 45% d'entre elles se voient imposées un contrôle du contenu de leur journal avant publication (48% en 2007). Il reste ainsi du chemin à parcourir pour imposer les textes qui reconnaissent le droit aux lycéens d'exercer la responsabilité de publication de leur journal en toute autonomie. Autrement dit, sans la pression du proviseur, qui n'est pas toujours directeur de publication. Or, en matière de censure, le dialogue est souvent inégal entre les lycéens et les adultes. D'où la nécessité d'un cadre juridique et éthique mais dont les principaux intéressés sont rarement les mieux informés. C'est cette ignorance des textes de loi que des partenaires comme Jets d'encre ou le Cleml s'efforcent de faire reculer par des solutions d'accompagnement, première étape vers une possible formation.

Le rôle des adultes

Les rédactions lycéennes manquent de moyens humains, matériels et financiers. Mais aussi de temps. Car les plannings des jeunes journalistes laissent peu de place aux activités périscolaires. C'est pourquoi l'encadrement est nécessaire pour doter les journaux lycéens d'outils comme la carte de presse lycéenne, signe de reconnaissance, ou le [kit \(http://www.jetsdencre.asso.fr/indexcreer.php?p=kit\)](http://www.jetsdencre.asso.fr/indexcreer.php?p=kit) "Créer un journal lycéen", des fiches pratiques mises au point par Jets d'encre avec le concours du Ministère.

C'est aussi le rôle des adultes de se mobiliser pour favoriser cet espace d'expression. Pour Mathieu Maraine, Délégué national à la Vie lycéenne, "*l'autonomie n'est pas l'autogestion. Il leur faut des portes d'accès*". Pour aider les jeunes à faire tout seul. Pas les laisser faire. Or, à la différence des lycéens qui ne font que passer, les éducateurs, par leur durabilité dans les établissements, demeurent des témoins bienveillants de l'esprit d'initiative.

Pris dans la toile

A "20 piges", de nouveaux enjeux ont été soulevés, notamment par Emmanuel Parody, ancien président de l'association J. Presse. Avec le développement du numérique, l'expression des lycéens est-elle plus libre sur le web qu'à l'écrit ? Les réseaux sociaux, où la communication est parfois anarchique et irresponsable, ont fragilisé le socle déontologique et juridique que les acteurs de la presse lycéenne sont parvenus à imposer. Même limités en caractères (un "post" ne peut dépasser 140 signes), les jeunes se défoulent sur Twitter ou sur Facebook pour se moquer de leurs professeurs, des autres élèves ou des personnalités publiques, souvent aux limites de la diffamation. D'où la nécessité, suggérée par Emmanuel Parody, de faire la "*passerelle pédagogique entre le papier et l'internet*" pour un transfert d'expérience en matière de droits et de devoirs, indissociables.

Agenda de ministre

Dans son [discours de clôture \(http://www.dailymotion.com/video/xhw0ps_cloture-du-forum-regional-de-la-presse-lyceenne-luc-chatel_news\)](http://www.dailymotion.com/video/xhw0ps_cloture-du-forum-regional-de-la-presse-lyceenne-luc-chatel_news) à "20 piges", le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative

Luc Chatel qui avait fait le déplacement pour rencontrer les lycéens dans le cadre d'une conférence de presse jeunes a insisté sur le droit et le devoir des élèves à "prendre la parole et faire un journal" (thème d'une future campagne d'affichage, initiée par Jets d'encre) pour "*renforcer leurs compétences, cultiver la citoyenneté et le jugement critique, valoriser le travail d'équipe et surtout apprendre l'exercice du débat dans le respect de l'opinion de chacun*". Un exercice auquel il n'a pas eu le temps de se prêter, s'éclipsant sitôt après son discours, sans répondre aux questions des lycéens. Un agenda bousculé et revoici les stigmates d'une incompréhension entre les jeunes et le politique ! Un final toute en frustration qui n'a pas manqué de faire débat dans les lycées...

Olivier Valentin

En savoir plus : <http://www.creerunjournallyceen.fr/> (<http://www.creerunjournallyceen.fr/>)

[Album photo de "20 piges"](http://www.creerunjournallyceen.fr/album-photo-de-20-piges-le-forum-regional-des-journaux-lyceens-dile-de-france)
[le forum régional des journaux lycéens](http://www.creerunjournallyceen.fr/album-photo-de-20-piges-le-forum-regional-des-journaux-lyceens-dile-de-france)
[d'Ile-de-France \(../?q=famvimages/gallery&id_repertoire=25\)](http://www.creerunjournallyceen.fr/album-photo-de-20-piges-le-forum-regional-des-journaux-lyceens-dile-de-france)



[../?q=famvimages/gallery&id_repertoire=25](http://www.creerunjournallyceen.fr/album-photo-de-20-piges-le-forum-regional-des-journaux-lyceens-dile-de-france)

Photographies : Philippe Devernay (à la Une du site de la Fondation Varenne : Luc Chatel à "20 piges!") et Association Jets d'encre (en-tête de l'article : table-ronde à "20 piges!")

‹ [Concours des journaux scolaires \(/concours/scolaire.html\)](#)

[haut \(/concours/scolaire.html\)](#)

[Principe du Concours de Journaux Scolaires \(/concours/journaux_scolaires/principe-du-concours-de-journaux-scolaires\)](#)

» [Version imprimable \(/book/export/html/260\)](#)